

## DECLARATION DE TRANSACTIONS EXECUTEES HORS EURONEXT BRUSSELS EN APPLICATION DE L'ARRÊTE ROYAL DU 31 MARS 2003

(Transactions en instruments financiers cotés sur Euronext Brussels)<sup>1</sup>

Veuillez compléter les espaces suivants (A faxer au n° +32(2)220.59.03)

Société (Dénomination)	Responsable	N•s de téléphone – Fax - E-mail			

$N^{ullet}$	$Type^2$	Code ISIN	Dénomination	Mode	Volume/	Prix/taux	Date	Heure	Cpt. <sup>5</sup>	Autre
		(12 caractères)	instrument financier ou code mnémonique	d'exécution'	nombre <sup>4</sup>		JJ/MM/AA	HH:MM		
			coae mnemonique							
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette déclaration ne concerne pas les obligations linéaires, titres scindés ou certificats de trésorerie <sup>2</sup> Type de transaction : A/C = Achat/Cession; A/R = Achat/Rétrocession; A/E = Achat/Contrat d'échange; V/C = Vente/Cession ; V/R = Vente/Rétrocession ;

V/E = Vente/Contrat d'échange

Nom du marché (autre que Euronext Brussels) où la transaction a été exécutée ou tout autre mode d'exécution (OTC, MTF (Multilateral Trading Facility), ...).

Volume en valeur nominale ou nombre d'instruments financiers

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> C = pour compte de client; P = pour compte propre